

Engrais

Lors de la campagne 2012-2013, les tonnages d'engrais livrés diminuent de près de 17% en Franche-Comté et représentent à peine plus de 1% des livraisons françaises. Cette évolution est principalement due aux baisses des livraisons d'engrais azotés.

Sur dix ans, les quantités de fertilisants minéraux livrées ont été réduites de 43%. Leur évolution suit globalement la tendance nationale sauf au cours de la dernière campagne. En effet, lors de la dernière campagne, les livraisons d'engrais en Franche-Comté ont baissé de 17% alors que l'on observe une légère hausse au niveau national.

Quelle que soit la matière active, azote, phosphate ou potasse, la quantité livrée par hectare de surface fertilisable tend à diminuer depuis dix ans. En effet, lors de la campagne 2012/2013, les quantités d'azote, de potasse et de phosphate livrées par hectare de surface fertilisable atteignent respectivement les valeurs

de 37 kg/ha, 10 kg/ha et 7 kg/ha. Dix ans plus tôt, ces valeurs s'établissaient respectivement à 56 kg/ha, 35 kg/ha et 32 kg/ha.

En Franche-Comté, les quantités livrées par surface, notamment pour l'azote, sont inférieures à celles du niveau national. Cet écart avec la moyenne nationale s'explique par l'importance des engrais organiques (lisiers et fumiers) épandus qui sont pas pris en compte dans le calcul des quantités d'engrais apportés.

D'autre part, l'importance des prairies dans le paysage agricole franc-comtois, qui représentent plus de la moitié de la SAU et reçoivent moins de fertilisations chimiques que les grandes cultures, tend à faire baisser la moyenne des quantités d'engrais minéraux apportés par hectare. De plus, une part significative des besoins de ces surfaces en herbe est couverte par l'épandage de matières organiques issues des élevages.

La fertilisation consiste à apporter au sol les éléments minéraux nécessaires au développement des plantes. Ces éléments sont contenus dans les engrais dont les principaux types sont les suivants :

- les engrais simples qui apportent de l'azote (N), du phosphore (P), du potassium (K),
- les engrais composés binaires qui apportent deux des éléments fertilisants,
- les engrais composés ternaires qui contiennent les trois éléments.

On désigne les engrais composés par une formule de 3 nombres représentant dans l'ordre la quantité en kg d'azote (N), de phosphore (P) et de potassium (K) contenue dans 100 kg de produit commercial. Par exemple, un engrais 10.20.20 contient 10% d'azote, 20% de phosphore et 20% de potassium.

Les engrais organo-minéraux sont des mélanges de matières organiques d'origine animale et/ou végétale et de matières minérales.

Les éléments fertilisants sont comptés au poids de l'élément N pour l'azote, de P₂O₅ pour le phosphore, de K₂O pour le potassium dans 100 kg d'engrais.

La campagne de fertilisation porte sur la période du 1er mai au 30 avril, sauf pour les engrais azotés dont la campagne commence le 1er juin.

La superficie fertilisable regroupe les terres labourables, les surfaces toujours en herbe (à l'exclusion des parcours et pâtures), les cultures fruitières, maraîchères et florales, les vignes, les jardins familiaux et les pépinières.

L'épandage de lisiers ou fumiers n'est pas évoqué dans ce chapitre.

Pour en savoir plus :

Site de la DRAAF : draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/donnees et cartes régionales

Site du service statistique du ministère de l'agriculture : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Les livraisons d'engrais en baisse dans la région durant la campagne 2012-2013

	Quantité de produit		Éléments nutritifs			
	tonnes	Evolution/ campagne précédente	tonnes de N	tonnes de P	tonnes de K	Evolution/ campagne précédente
Simple N	67 534	- 18,3%	21 972			- 19,1%
<i>dont ammonitrate</i>	49 198	- 13,4%	15 353			- 12,9%
Simple P	5 750	- 0,6%		1 783		- 3,7%
<i>dont super phosphate TSP</i>	2 746	- 14,2%		1 249		- 14,3%
Simple K et Mg	21 363	+ 5,3%			4 714	- 4,4%
<i>dont chlorure de potassium</i>	7 403	- 7,7%			4 442	- 7,7%
Binaire PK	4 420	- 3,7%		727	730	- 7,3%
Autres composés (NP, NK, NPK, OM)	15 775	- 36,2%	2 234	2 421	1 336	- 44,9%
Total	114 842	- 16,9%	24 206	4 931	6 780	- 22,5%

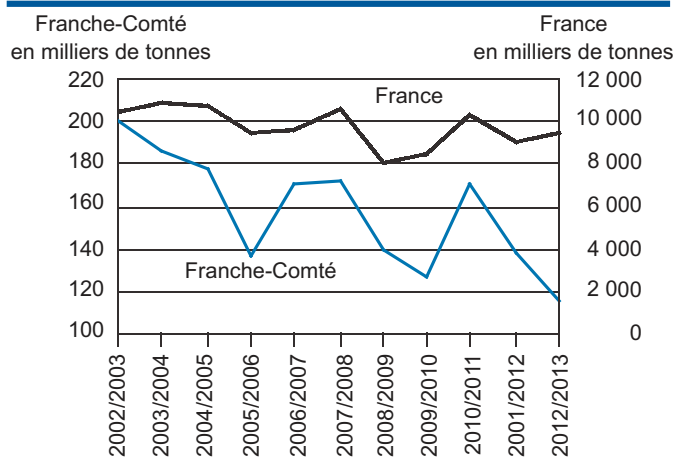
Source : Unifa 2013

Avertissement :

Les statistiques présentées ci-dessus s'appuient sur les déclarations de livraisons de produits par l'industrie et les importateurs aux distributeurs.

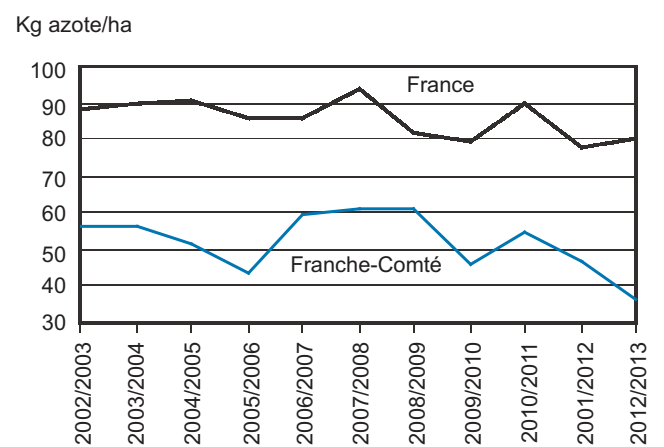
Le département déclaré est celui de la livraison au distributeur, il ne peut donc être exactement assimilé au département d'utilisation du produit par l'agriculteur. Par ailleurs, les livraisons ne sont pas forcément épandues durant la campagne.

Evolution des livraisons d'engrais



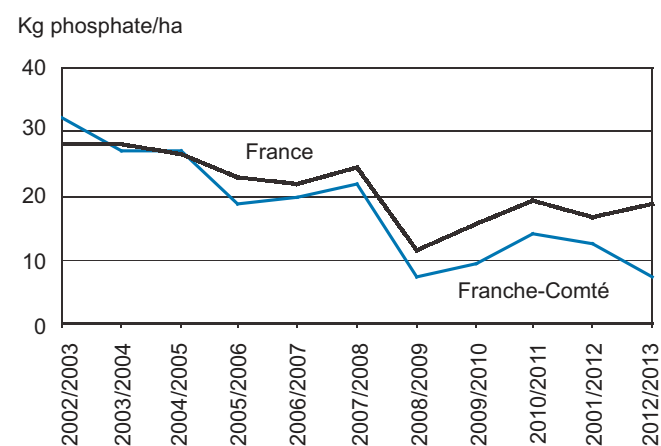
Source : UNIFA

Evolution de la fumure azotée



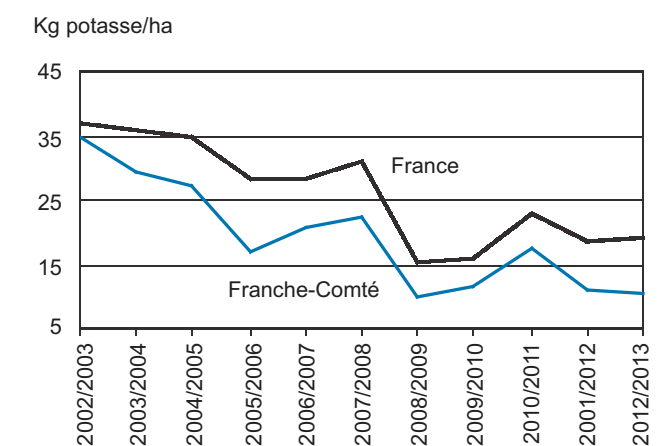
Source : UNIFA

Evolution de la fumure phosphatée



Source : UNIFA

Evolution de la fumure potassique



Source : UNIFA

Fertilisation

Avec plus de 49 000 tonnes, les livraisons francs-comtoises d'amendement minéraux basiques atteignent leur plus haut niveau sur dix ans. En augmentation depuis la campagne 2009-2010, elles suivent la tendance nationale.

En 2013, les livraisons des établissements localisés dans la région poursuivent à la hausse alors que ces livraisons se replient franchement au niveau national.

Le département de la Haute-Saône étant le principal département céréalier de la région, ses exploitants sont les principaux consommateurs francs-comtois d'amendements. Ainsi, plus de 50 % du tonnage d'amendements livré en Franche-Comté durant la campagne 2012-2013 l'a été par des fournisseurs installés dans ce département. Les amendements crus sont prépondérants avec plus de 70 % du tonnage livré.

L'amendement du sol consiste à lui incorporer une substance destinée à en modifier la constitution physico-chimique. Malgré la richesse en calcaire de la quasi-totalité des sols francs-comtois, l'épandage d'amendements calciques et magnésiens est fréquent dans la région car souvent le calcium et le magnésium disponibles sont inférieurs aux besoins des cultures. En outre, en améliorant le pH du sol, ils en améliorent la structure et en facilitent l'utilisation agricole.

Pour être efficace, le calcaire et le magnésium doivent se rencontrer dans le sol sous une forme soluble. C'est donc sous une forme "active" qu'ils sont apportés, jouant ainsi leur rôle dans l'amélioration de la structure et du pH du sol et dans l'apport de nutriments pour les plantes.

On distingue dans ce chapitre différents amendements minéraux basiques :

- les amendements calcaires et calcaires magnésiens crus à base de roche sédimentaire carbonatée concassée (calcaire, dolomie ...) ou de sables riches en calcaire comme le maerl
- les amendements cuits à base de calcaires chauffés entre 800 ou 1000 °C (chaux).
- les amendements mixtes (mélange de produits crus et cuits)
- les résidus de sucrerie ou de sidérurgie

Les amendements organiques, comme le fumier ou le compost, contribuent à améliorer les qualités physiques et microbiologiques du sol en reconstituant le stock de matière organique du sol (humus). Ils ne sont pas évoqués dans ce chapitre.

Pour en savoir plus :

Site de la DRAAF : draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/donnees et cartes régionales

Site du service statistique du ministère de l'agriculture : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Livraisons d'amendements (campagne 2012-2013)

En tonnes	Doubs	Jura	Haute-Saône	T. de Belfort	Franche-Comté	France
Total	9 561	11 694	27 092	782	49 129	2 917 775
<i>dont amendements crus</i>	4 509	8 447	21 426	782	35 164	1 394 054
<i>dont amendements cuits</i>	1 510	575	1 363	0	3 448	193 749

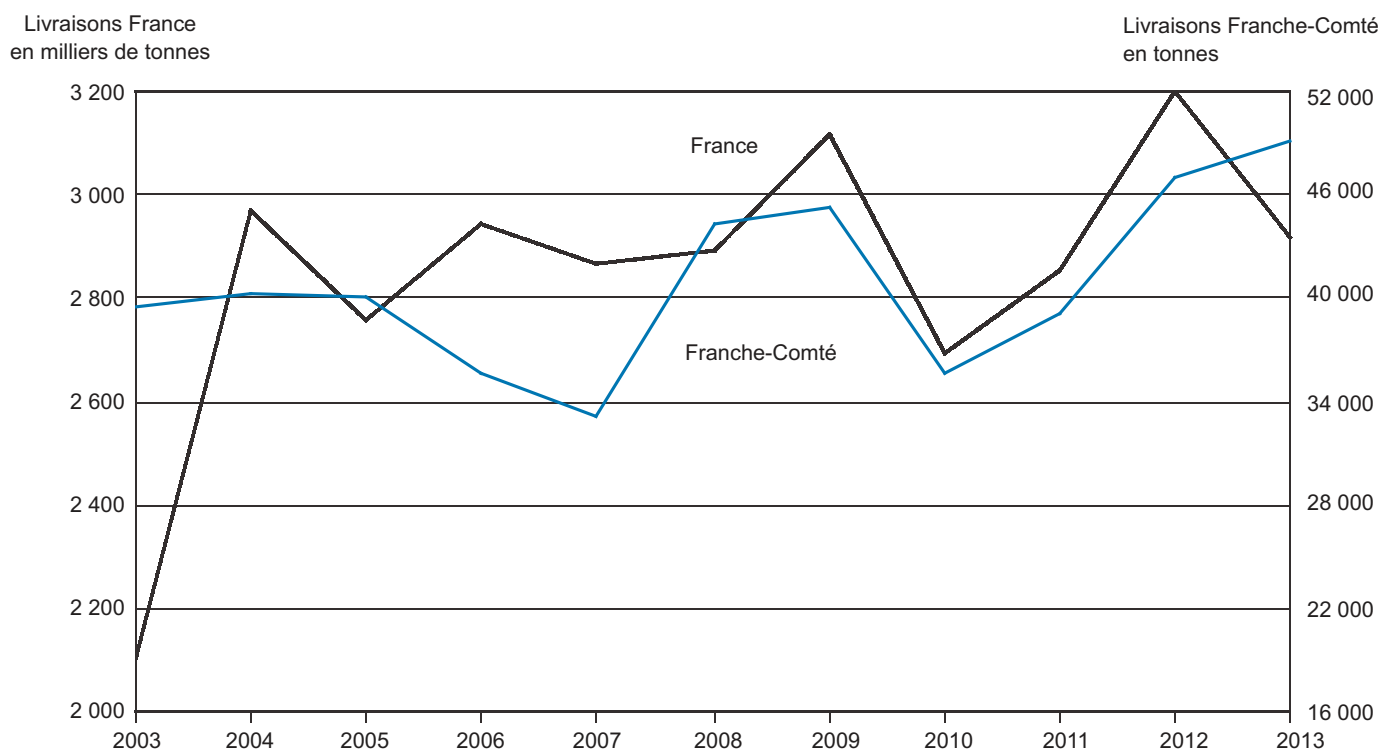
Source : Association Nationale Professionnelle des Engrais et Amendements (ANPEA)

Avertissement :

Les statistiques présentées ci-dessus s'appuient sur les déclarations de livraisons de produits par l'industrie et les importateurs aux distributeurs.

Le département déclaré est celui de la livraison au distributeur, il ne peut donc être exactement assimilé au département d'utilisation du produit par l'agriculteur. Par ailleurs, les livraisons ne sont pas forcément épandues durant la campagne.

Les livraisons d'amendements continuent d'augmenter



Source : Association Nationale Professionnelle des Engrais et Amendements (ANPEA)

IPAMPA

Depuis 2010, l'indice général des produits intrants a augmenté de 14 points dans la région Franche-Comté. Sur cette période, les biens et services de consommation courante, avec une hausse de l'indice de 17 points sont plus impactés que les biens d'investissement (+6 points). Excepté pour les produits de protection des cultures dont les prix stagnent, cette tendance à la hausse des prix des biens et services de consommation courante est généralisée.

Les aliments des animaux subissent la plus forte augmentation avec une hausse de plus d'un tiers depuis 2010. Plus en détail, les aliments composés pour gros bovins ou pour porcs sont les plus impactés avec des

augmentations respectives de 39% et 35% sur cette période.

L'indice du poste "énergie et lubrifiants" augmente de 18 points en trois ans. Les prix des engrais et amendements, qui progressent de plus de 22%, suivent cette hausse des prix de l'énergie. En effet, la fabrication d'engrais, et surtout d'engrais azotés est particulièrement énergivore (consommation de gaz naturel).

Pour les autres biens de consommation courante, semences et plants, petits outillages et les services, avec une augmentation de l'indice d'environ huit points, la hausse des prix est plus modéré.

L'observation régulière des prix de certains moyens de production agricole est une opération effectuée par le SSP en étroite collaboration avec l'INSEE. Outre la fourniture de quelques prix absolus, cette enquête fournit aussi la base statistique nécessaire au calcul d'indices régionaux et nationaux sur les coûts de production. Ces indices reposent sur le recueil de renseignements détaillés auprès d'un échantillon représentatif de 250 revendeurs, coopératives ou distributeurs, répartis sur l'ensemble du territoire. Ces entreprises qui commercialisent les produits considérés sont interrogées sur les prix pratiqués au stade de la distribution mais aussi sur les conditions de vente (ristournes, délais de paiement...).

Les résultats calculés par le SSP sont mis à disposition des services régionaux de l'information statistique et économique et peuvent ainsi fournir des points de repère utiles aux entreprises qui collaborent à l'établissement de ces indices.

L'Indice des Prix des Consommations Intermédiaires (IPCI) sert notamment à l'élaboration des comptes de l'agriculture.

L'Indice des Prix des Biens d'Investissement de l'Agriculture (IPBIA) est le pendant de l'IPCI pour les biens d'investissement de l'agriculture.

L'Indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole (IPAMPA) permet de suivre l'évolution des prix des biens et des services utilisés par les exploitations dans leur activité agricole. Il regroupe les indices IPCI et IPBIA.

L'indice est calculé dans la nouvelle base 100 en 2010.

Pour en savoir plus :

Site de la DRAAF : draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/donnees et cartes régionales

Site du service statistique du ministère de l'agriculture : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Forte augmentation des prix des biens de consommation courante depuis 2010

Base 100 en 2010	2011	2012	2013
INDICE GÉNÉRAL DES PRODUITS INTRANTS	108,7	112,0	114,0
BIENS ET SERVICES DE CONSOMMATION COURANTE	111,2	115,4	117,3
Semences et plants	100,3	103,4	107,5
Énergie et lubrifiants	118,8	120,7	118,0
Engrais et amendements	124,0	129,4	122,5
Engrais simples	129,1	134,8	126,3
Engrais simples azotés	130,6	136,5	127,6
Engrais simples phosphatés	128,1	132,8	122,9
Engrais simples potassiques	103,9	108,4	106,2
Engrais composés	116,9	121,8	116,2
Engrais NP	125,1	130,6	119,8
Engrais PK	111,9	115,6	110,1
Engrais ternaires	115,5	120,4	116,4
Amendements minéraux basiques	103,8	107,4	108,2
Produits de protection des cultures	99,3	99,1	99,1
Fongicides	98,8	97,5	96,9
Insecticides et acaricides	100,1	99,9	100,0
Herbicides	99,4	99,7	100,0
Autres produits divers	99,6	99,7	99,8
Aliments des animaux	117,3	125,6	133,7
Aliments simples	111,9	121,1	124,2
Aliments composés	117,5	125,8	134,0
Aliments pour veaux	112,9	114,9	123,8
Aliments pour gros bovins	116,1	125,8	134,7
Aliments pour porcins	125,4	133,3	139,3
Aliments pour volailles	116,8	123,2	129,1
Matériel et petit outillage	103,7	104,9	108,1
Entretien et réparation	102,5	105,6	108,3
Produits et services vétérinaires	102,5	105,4	108,6
Frais généraux	100,5	101,7	101,1
BIENS D'INVESTISSEMENT	102,6	104,1	105,9
Matériel agricole	101,7	103,1	105,5
Matériel de culture	102,1	101,7	105,3
Matériel de récolte	101,4	103,4	106,2
Tracteurs	102,1	103,9	105,9
Ouvrages	105,7	107,0	107,3

Source : IPAMPA